



MAIRIE DE  
FLINES-LEZ-MORTAGNE  
59158  
Tél : 03.27.26.82.64

E-mail : [mairieflineslezmortagne@orange.fr](mailto:mairieflineslezmortagne@orange.fr)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

-----

## Réunion du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal sont convoqués dans la salle du Conseil Municipal, en Mairie, pour la séance qui aura lieu le :

**Mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026 à 19 h 00.**

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 janvier 2026,
- Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 mars 2026,
- Fixation du taux des indemnités de fonction des Adjointes et des Conseillers Municipaux délégués,
- Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal,
- Délégation au Maire relative aux marchés publics à procédure adaptée,
- Désignation des délégués au sein du :
  - Syndicat Intercommunal de Distribution d'énergie Electrique et de Gaz de l'Arrondissement de Valenciennes (SIDEGAV),
  - Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut,
- Désignation des délégués à la SPL du Centre Aquatique Intercommunal de l'Amandinois,
- Désignation des représentants à la commission des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) de Mortagne du Nord,
- Formation des Commissions Communales,
- Désignation des membres de la Commission d'appel d'offres,

- Fixation du nombre des membres au sein du Centre Communal d'Action Sociale,
- Élection des membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,
- Questions diverses.

Flines-lez-Mortagne, le 26 mars 2026



Le Maire,

  
Bernard LEBRUN VANDERMOUTEN